



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 28 avril 2020**

Objet : contrat intermittents Opéra et Covid 19

Monsieur le Directeur général adjoint de la Culture,

Par courriel en date du 15 avril dernier, nous avons alerté l'administration au sujet de la situation faites aux intermittents dont nombre d'entre eux devait bénéficier d'engagements de courte durée et qui n'ont pas été honorés à compter du 14 mars 2020.

Lors de la réunion téléphonique en date du 23 avril, le Directeur général adjoint des ressources humaines, nous a fait savoir que la rémunération de ces contractuels de l'Opéra est maintenue.

Nous sommes satisfaits que l'administration ait réagi avec bienveillance et intelligence envers ces salarié.es et nous tenons à vous en remercier.

Nous sommes satisfaits que l'intervention de la CGT ait pu modifier la position de l'administration pour satisfaire les salarié.es.

Veillez agréer, Monsieur Directeur général adjoint de la Culture, l'expression de nos salutations distinguées.

**P/ Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général**

**Hugues JEFFREDO**